

# La laïcité ne concernerait-elle que les catholiques ?



*«... Si la franc-maçonnerie était jadis un esprit, d'ailleurs absurde, une pensée, d'ailleurs erronée, une propagande, d'ailleurs funeste, pour un corps d'idées désintéressées, elle n'est aujourd'hui plus animée ni soutenue que par la communauté des ambitions grégaires et des appétits individuels... » (Charles Maurras).*

*« Le véritable obscurantisme ne consiste pas à s'opposer à la propagation des idées vraies, claires et utiles, mais à en répandre de fausses. » (Johann Wolfgang Goethe).*

La France macronienne, c'est un peu comme les Galeries Lafayette, il s'y passe toujours quelque chose, même pendant les chaleurs estivales (qu'on s'entête à appeler « canicules » pour bien nous faire comprendre que l'écologie punitive nous est imposée pour notre bien, pour sauver la planète). Le dernier fait divers en date qui a retenu mon attention – et qui m'a fait bondir – est une histoire... belge qui se passe dans la Creuse, un département aussi pauvre que la Lozère, berceau de ma famille. Ces régions perdues distillent la morosité et l'ennui ; en principe il ne s'y passe jamais rien, sauf quand les ayatollahs de la laïcité maçonnique se chargent de créer l'événement.

L'information nous est donnée par « Valeurs Actuelles » et elle est pour le moins surprenante dans un pays qui tolère les

mosquées, le voile intégral et le burkini dans les piscines.

Figurez-vous qu'au printemps dernier, un moine cistercien belge, le frère Gueric, a décidé d'élire domicile au sein de l'abbaye de Prébenoît, sur la commune de Bétête, en Creuse.

Un moine cistercien qui s'installe dans une abbaye cistercienne, ceci peut sembler assez logique, mais pas chez nous. Sitôt le frère Gueric installé, une trentaine d'« artistes » ou présumés tels ont déserté les lieux en fustigeant « une grave atteinte à la laïcité ». Ils estiment que l'arrivée du moinillon a perturbé le déroulement de leur saison estivale, car le lieu de culte abandonné avait été transformé en « espace culturel » depuis des lustres.

Depuis trois ans, chaque été, le « Festival des saisons vagabondes » occupe les lieux.

Au fil du temps, l'ancien lieu de culte a servi d'auberge de jeunesse puis d'espace culturel.

Des artistes et autres intermittents du spectacle y viennent chaque été pour le « Festival des saisons vagabondes ». Certains se disent indignés que l'occupation d'une partie de l'abbaye – louée on ne peut plus légalement à la mairie par le frère Gueric – empêche le bon déroulement de leur manifestation. Le plus croustillant de l'histoire c'est que le fondateur du festival s'appelle Bernard... Bondieu, ça ne s'invente pas ! Ce Bondieu, qui se dit très attaché aux valeurs laïques, a déclaré : « Il (le moine) commence à prendre vraiment de la place dans le lieu. Son projet serait de faire du culturel avec du cultuel, en présentant des œuvres plus ou moins religieuses. » Diantre, si un moine catholique se met à parler de religion, où va-t-on ?

Quand des dirigeants, des ministres, des élus, des journalistes et l'ineffable Jack Lang se rendent au dîner annuel du CRIF ou fêtent la fin du ramadan, ce n'est pas une atteinte à la laïcité ?

Et Bondieu de conclure : « Je crois que le premier fautif, c'est la mairie de toute façon. »

Interrogé par la télé régionale au sujet de cette polémique, Martial Delcuze, le maire de Bétête, a estimé qu'il n'y avait « rien de choquant à ce qu'un moine cistercien vive dans une abbaye cistercienne ». Voilà une déclaration pleine de bon sens ! Et ce maire rural de poursuivre : « Quand quelqu'un me sollicite pour avoir un logement, je ne lui demande pas ce qu'il fait, ni sa religion, ni s'il est noir, blanc ou homosexuel. » Ouf, il n'a pas dit « ces gens-là » pour désigner les homosexuels, nous avons évité le pire ! Sinon, l'affaire aurait pris une ampleur nationale !

Autant dire que le brave frère Gueric ne comprend pas cette polémique idiote. Après de la télé régionale, il a souligné que son désir le plus cher était de méditer et de prier. « Je suis un peu un disciple de Pascal, a-t-il confié. Il faut d'abord écouter l'autre et accepter que son opinion est toujours un peu juste aussi. » Ce moine belge n'a pas compris que les choses auraient été beaucoup plus simples s'il était un migrant sans papiers ou un imam plus ou moins salafiste. Cette histoire pourrait faire sourire, elle est pourtant consternante à mes yeux.

En 1922, Maurice Barrès (1) écrivait : « *Je sens, depuis des mois, que je glisse du nationalisme au catholicisme. C'est que le nationalisme manque d'infini...* ». Depuis toujours, les divers courants nationalistes – à quelques exceptions près – ont été défenseurs de la religion catholique.

Soit parce qu'elle incarnait leur croyance et leur foi, soit, plus simplement, parce que le pays devait sa structuration – intellectuelle, morale et mentale – au strict respect du décalogue chrétien.

Pour ma part, né dans la religion catholique romaine, j'ai toujours évité de me poser trop de questions : si ma religion n'est pas la bonne, c'est une escroquerie qui perdure depuis 2000 ans. J'aimerais avoir la foi du charbonnier. Hélas, je suis catholique par... confort. Un drôle de paroissien, souvent en bisbille avec la hiérarchie catholique que j'avoue

humblement ne plus comprendre.

Depuis la Révolution, le catholicisme a été malmené en France. Il le doit à la haine des francs-maçons, imprégnés de l'esprit « des Lumières » et qui ont tout fait pour le chasser d'une nation qui se veut « la fille aînée de l'Église » (2). Ce n'est pas un hasard si notre pays a adopté pour devise celle de la franc-maçonnerie – « Liberté-Égalité-Fraternité. » – avant d'imposer la constitution civile du clergé, de confisquer les biens de l'Église et d'adorer la « déesse Raison ».

(Et, accessoirement – car personne n'en parle – de massacrer les prêtres réfractaires.)

Mais la France doit aussi sa déchristianisation à la démission voire la trahison de ses clercs. Le peuple de Dieu, les fidèles, la base, a souvent suivi de façon moutonnière, bêtement obéissante, un clergé « progressiste » prêt à faire allégeance aux loges (quand il n'en faisait pas lui-même partie ?).

Que les « saucissonneurs du Vendredi saint » et adorateurs du GADLU (Grand architecte de L'univers) s'attaquent à l'Église est, somme toute, de bonne guerre. Ce qui l'est moins, c'est cette propension d'une partie de l'épiscopat français à scier la branche sur laquelle elle était assise.

Citons, juste pour mémoire (car la liste n'est pas exhaustive !) :

– « L'affaire des fiches » (1900-1904) initiée par des loges maçonniques du « Grand Orient de France » à l'initiative du général Louis André, ministre de la Guerre (3) ;

– Puis, à la même époque, l'hystérie laïcarde d'Émile Combes, « le petit père Combes », ex-séminariste devenu un franc-maçon athée. Dès son investiture, il ne cache pas son désir d'« assurer définitivement la victoire du laïcisme anticlérical sur le catholicisme ». Ainsi, en juillet 1902, des établissements scolaires catholiques – environ 3 000 – et des congrégations sont fermés : cette mesure inique instaure dans le pays un climat de guerre civile. Religieux et religieuses

sont expulsés manu militari de France. Des milliers de religieux trouvent refuge dans des terres plus hospitalières : Belgique, Espagne, Royaume-Uni... La fameuse loi de 1905 viendra apaiser les esprits ;

– La condamnation de l'« Action Française » par Pie XI, le 25 décembre 1926 ou, plus exactement, l'interdiction faite, en 1927, aux adhérents de l'AF de recevoir les sacrements de l'Église. Ce drame va déchirer des familles et troubler les consciences mais il était parfaitement orchestré puisque, en dissociant le Trône de l'Autel, il interdisait toute possibilité d'un retour de la monarchie « de droit divin » en France. Cette condamnation sera levée par SS. Pie XII en 1939, mais le mal était fait et la blessure profonde ; elle ne cicatrisera jamais totalement ;

– Ou encore, le concile Vatican II, commencé sous Jean XXIII en 1962 et clôturé sous Paul VI en 1965, qui va prôner l'œcuménisme et abandonner le rite tridentin.

Les catholiques progressistes le considèrent comme « une ouverture au monde moderne et à la culture contemporaine, prenant en compte les progrès technologiques, l'émancipation des peuples et la sécularisation croissante ». Il mettait également en valeur, paraît-il « l'originalité des Églises locales et la diversité des cultures que le monolithisme romain avait fait perdre de vue ». Dont acte !

Le résultat tangible de Vatican II aura été... la déchristianisation de la France (et de l'Europe).

L'abandon du latin, langue universelle de l'Église, de la soutane pour les prêtres, et du faste liturgique ont contribué à vider les séminaires et les églises, et à faire de la religion catholique une sorte de protestantisme *soft* avec ses prêtres en clergyman, voire carrément en civil.

Quand les curés ont laissé tomber la soutane, feu mon père, qui était un sage, avait coutume de dire « un soldat qui abandonne son uniforme est déjà un déserteur ». Il avait raison : depuis Vatican II, c'est par milliers qu'on compte

les prêtres défroqués (pour se marier la plupart du temps).

Les cathos de gauche, adeptes d'une religion permissive et d'une liturgie simpliste, suggèrent qu'on ordonne des femmes et/ou des hommes mariés pour pallier le manque de vocations. Et, à chaque fois, je leur fais remarquer que cela se pratique depuis cinq siècles, depuis Calvin et Luther : ça s'appelle le protestantisme. C'est éminemment respectable mais le protestantisme, pourtant plus permissif que le catholicisme d'antan, ne se porte pas mieux que lui...

Quand l'ordre moral n'a plus été chrétien, quand la tolérance et la permissivité ont supplanté les contraintes imposées par les Dix Commandements, les idéaux maçonniques débattus en loges sont arrivés à l'Assemblée nationale : ainsi de la « Loi Veil », en 1975, autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). On s'autorisait à tuer l'« infans conceptus » ; cet « enfant à naître » qui a des droits depuis la plus haute antiquité mais que les féministes, au cri de « notre ventre nous appartient », condamnaient à mort. Depuis la loi Veil, à raison de 220 000 IVG par an, la France a tué plus d'innocents que la Shoah (4) ! Notre pays arrive à s'émouvoir du sort des bébés phoques, des baleines, des veaux, des porcs ou des volailles élevés en batterie mais pas du massacre légalisé de SES propres enfants. En 1981, la France abolissait la peine de mort sur pression de Robert Badinter, le garde des Sceaux de l'époque, et nous arrivions à cette aberration : en France, on n'a plus le droit de tuer que... des innocents. Le PACS, le « mariage gay », la PMA n'ont pas suscité beaucoup d'émoi dans l'épiscopat français qui aura été, au mieux, suiveur... mais de loin.

Le massacre des chrétiens d'Orient par l'islam intégriste ne provoque pas ou peu de prises de position courageuses de nos évêques. On peut en dire autant des actes blasphématoires imputables à une gauche haineuse : la

« christianophobie » (même si je n'aime pas ce mot !) est à la mode et elle indignement rarement la hiérarchie catholique.

Chaque semaine, une église est vandalisée en France. Qui s'en émeut ?

Par veulerie, les prélats de l'Église ne dénoncent pas les attaques contre la religion catholique mais sont toujours prêts à monter au créneau contre les « discriminations », à l'égard de l'islam, des Roms, des clandestins, des minorités... Mais, il est vrai que, quand l'islam est attaqué, ses imams déclenchent une *fatwa* contre le profanateur, les ligues antiracistes le poursuivent et les politicards – de tous bords – s'offusquent qu'on ose « stigmatiser une communauté ».

La fin, ou la lente agonie, de l'Église catholique a d'abord profité aux sectes – dans les années 70 – puis à l'islam intégriste car, aussi vrai qu'un clou chasse l'autre, une religion forte en chasse une autre. « Détruisez le catholicisme et vous aurez l'islam » disait déjà Chateaubriand.

Nous y sommes, enfin presque !

### **Eric de Verdelhan**

1) Ce même Maurice Barrès, écrivain, (académicien français) et député, qui proposa, le 10 juillet 1920, une loi faisant de la fête de Jeanne d'Arc une fête nationale. Cette loi fut adoptée à l'unanimité par la Chambre des députés et le Sénat. Nous étions pourtant dans un État laïc mais la grande saignée de 14-18 avait contribué à réveiller les consciences.

2) L'expression « France, fille aînée de l'Église » apparaît plus tardivement : lors du « Discours sur la vocation de la nation française » prononcé le 14 février 1841 par le père dominicain Henri-Dominique Lacordaire. Elle sera reprise ensuite par SS Pie XII et par SS Jean-Paul II.

3) Cette affaire consistait à faire fichier les officiers catholiques au sein de l'armée, pour, entre autres, freiner leur avancement. Fichage politique ET religieux réalisé par le « Grand Orient de France » à l'initiative du général André, ministre de la Guerre.

4) Depuis 1975, en s'en tenant aux chiffres officiels, on aura tué... 9 millions de petits Français.